

[Read download] File size: 70.Mb

# Faut-il abolir le cumul des mandats ?

collection du  
**CEPREMAP**  
CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

| 27 |

**FAUT-IL ABOLIR LE CUMUL DES MANDATS ?**

LAURENT BACH



Download

Read Online

*Par Bach Laurent*

*ebooks / Download PDF / \*ePub /*

*DOC / audiobook*

Dtails sur le produit Rang parmi les ventes : #399517 dans eBooksPubli le: 2012-01-01Sorti le: 2013-09-20Format: Ebook Kindle

[Read download] Faut-il abolir le cumul des mandats ?

**Par Bach Laurent : Faut-il abolir le cumul des mandats ?** before purchasing it in order to gage whether or not it would be worth my time, and all praised Faut-il abolir le cumul des mandats ?:

## Description :

Prsentation de l'diteurLe cumul dun mandat lectif national avec un mandat local est encore aujourd'hui la rgle l'Assemble nationale: en France, depuis trente ans, on hsite manifestement, malgr de nombreuses tentatives, lgifrer de manire dcisive sur ce sujet. partir d'une analyse empirique des rsultats aux lections et du travail des dputs depuis 1988, Laurent Bach remet en cause les prmises de ce dbat. Il dmontre que la dtention dun mandat local ne donne aucun avantage rel lors des lections lgislatives. En revanche, nos institutions encouragent plus qu'aillleurs les dputs dvelopper leur implantation locale, ce qui en fait des candidats naturels lors des lections municipales, cantonales et rgionales. De l nat une forte propension au cumul des mandats, en dpit des contraintes de temps et d'organisation que cette pratique entrane. Cette situation a un cot: les dputs qui cumulent sont nettement moins impliqus dans les dbats nationaux et concentrent leurs interventions sur les sujets touchant aux collectivits locales. Cest pourquoi une rgulation est ncessaire. lvidence, les citoyens doivent pouvoir accder plus simplement au contenu dtail de l'activit des parlementaires. Surtout, il faut imposer enfin le mandat unique pour nos dputs. ExtraitEN BREF L'accumulation de mandats locaux par les parlementaires est une spcificit franaise, non pas du fait de la

pratique elle-même mais plutôt de son intensité, la fois quantitative puisque plus de quatre députés sur cinq s'y adonnent, et qualitative puisqu'un tiers d'entre eux détiennent des mandats exécutifs particulièrement prenants : maire de ville moyenne ou grande, président de conseil général ou régional. Il s'agit en France d'un phénomène tellement ancré dans la vie politique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et en telle progression depuis les débuts de la V<sup>e</sup> République qu'on en viendrait presque conclure son innocuité. À l'aide de donnéeslectorales et parlementaires collectées pour la période allant de 1988 à 2011, nous montrons pourtant dans cet opuscule que le cumul des mandats a des conséquences dramatiques sur le fonctionnement du Parlement. En effet s'ils ne pouvaient pas cumuler, la participation des députés aux travaux des commissions et aux séances publiques serait plus importante d'au moins un quart pour l'ensemble de l'Assemblée nationale. L'impact est aussi qualitatif : les députés qui cumulent concentrent leurs activités au palais Bourbon sur les sujets qui touchent soit leur circonscription particulière soit la gestion des collectivités locales. Comment expliquer les attrait du cumul en dépit d'effets aussi ravageurs au Parlement ? Deux hypothèses s'affrontent. D'une part, le cumul serait le reflet d'une complémentarité, naturelle ou non, entre mandat local et mandat national. Cela est reflété par l'usage fréquent du terme de fief pour définir les territoires politiques locaux sur lesquels régissent les cumulards, et l'on peut donc y voir une approche féodale du cumul. D'autre part le cumul pourrait n'être en fait que le résultat d'une compétition acharnée qui porte les hommes politiques les plus charismatiques à briguer plusieurs mandats lorsque les termes de cette compétition leur sont favorables, soit parce que les différents mandats requièrent des qualités similaires, soit parce que le personnel politique local est par ailleurs médiocre. Cette vision libérale du cumul est celle qui est validée par les faits : ceux qui cumulent sont bien ceux qui obtiennent les meilleurs résultats lors des différentes élections, mais gagner un mandat exécutif local de peu ne donne pas d'avantage significatif aux élections législatives par rapport aux candidats ayant choisi de peu aux élections locales. En d'autres termes, les électeurs font confiance certains cumulards en particulier plutôt qu'au cumul en général. Quels que soient ses attrait pour les électeurs de la circonscription, le cumul pose problème car ce sont les activités auxquels ces électeurs sont le moins sensibles qui sont oubliées par les députés qui cumulent au détriment de la communauté nationale prise dans son ensemble. C'est cette tragédie du bien public qu'est le Parlement qui justifie une régulation du cumul par la loi. En la matière, beaucoup ont dit et proposé depuis le début des années 1980, mais peu ont fait si l'on en juge par l'omniprésence actuelle du phénomène. Une grande partie des solutions proposées - changement du nombre de députés, passage à la proportionnelle, statut de l'Union européenne - ont été expérimentées et n'ont pourtant eu aucun impact. Par ailleurs, la politique ambitieuse qui consisterait à nationaliser financièrement les partis des cumulards est par trop manipulable dans sa mise en œuvre pour avoir des effets sur le cœur de la pratique du cumul. En définitive, seule l'instauration du mandat unique est même de changer les mœurs politiques en la matière ; toutefois, les effets du cumul à l'Assemblée nationale sont aussi le révélateur d'une absence d'intérêt pour le rôle parlementaire, qui devrait être corrigée par une plus grande transparence et une plus forte mise en valeur du travail individuel des députés. Laurent Bach est professeur assistant à la Stockholm School of Economics depuis 2010. Ses recherches actuelles portent sur le financement des entreprises et l'économie politique. Présentation de l'auteur Le cumul d'un mandat électif national avec un mandat local est encore aujourd'hui la règle à l'Assemblée nationale : en France, depuis trente ans, on hésite à manifester, malgré de nombreuses tentatives, à légiférer de manière décisive sur ce sujet. À partir d'une analyse empirique des résultats aux élections et du travail des députés depuis 1988, Laurent Bach remet en cause les prémisses de ce débat. Il démontre que la détention d'un mandat local ne donne aucun avantage relatif lors des élections législatives. En revanche, nos institutions encouragent plus qu'ailleurs les députés à développer leur implantation locale, ce qui en fait des candidats naturels lors des élections municipales, cantonales et régionales. De là naît une forte propension au cumul des mandats, en dépit des contraintes de temps et d'organisation que cette pratique entraîne. Cette situation a un coût : les députés qui cumulent sont nettement moins impliqués dans les débats nationaux et concentrent leurs interventions sur les sujets touchant aux collectivités locales. C'est pourquoi une régulation est nécessaire. Évidemment, les citoyens doivent pouvoir accéder plus simplement au contenu détaillé de l'activité des parlementaires. Surtout, il faut imposer enfin le mandat unique pour nos députés.